

Politique d'annulation ou de modification aux tests TCF

- Avant de vous inscrire, vérifiez auprès de votre responsable (avocat ou au ministère de l'Immigration) quel test TCF est requis pour votre dossier.
- Bien choisir le type de test TCF (**Québec ou Canada**)
- Bien choisir quels modules de tests vous devez faire dans le TCF Québec
- En cas de sélection incorrecte, aucun remboursement ni changement ne sera possible
- Le Service de la formation continue de l'UQAT **se décharge de toute responsabilité si vous vous êtes inscrit au mauvais test**
- Remboursement ou report possible en cas d'exception (voir la section 3)

À la suite de votre paiement, vous devez obligatoirement remplir le formulaire de consentement et le formulaire d'inscription. **Ce formulaire est envoyé par courriel.**

1. Changement de date de test TCF

- Pour reporter une inscription à une autre date de test TCF, vous devez nous contacter par courriel au fc@uaqt.ca au moins **10 jours ouvrables** avant la date prévue.
- Un seul report est autorisé par personne inscrite au test TCF.
- Le report est autorisé pour le même type de test seulement (Québec ou Canada) à une date ultérieure pour laquelle il y a une place disponible.
- Des frais administratifs fixes s'appliqueront selon le type de test :

Type de test	Nombre d'épreuves	Frais de report
TCF Canada	4 épreuves	75 \$
TCF Québec	1 ou 2 épreuves	30 \$
TCF Québec	3 épreuves	45 \$
TCF Québec	4 épreuves	75 \$

2. Facturation pour les frais de report

Les frais de reports seront facturés par le Service de la formation continue et le changement de date sera effectué seulement lorsque le paiement sera reçu.

3. Cas particuliers – Urgences et situations exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles, un report sans frais ou une annulation avec remboursement pourra être envisagé. Une preuve justificative est obligatoire.

Les situations reconnues sont les suivantes :

- Maladie grave (certificat médical requis)
- Urgence médicale (ex. : hospitalisation, accident, billet médical)
- Décès dans la famille immédiate (attestation de décès)

La preuve justificative doit être transmise par courriel à fc@uqat.ca dans les 48 heures suivant la date prévue du test ou au plus tard 20 jours suivant la date du test.

L'organisme responsable analysera la demande et pourra, à sa discrétion, approuver un nouveau rendez-vous sans frais ou une annulation avec remboursement.

4. Correction à un dossier de la personne inscrite

Toute demande de correction doit être transmise par courriel à fc@uqat.ca.

Le courriel doit inclure :

- Nom et prénom
- Adresse courriel
- Numéro de téléphone
- Date prévue de passation du test
- La correction demandée : (ex. : date de naissance, erreur dans le nom).

5. Annulation d'une session de test TCF par le Service de la formation continue

En cas d'annulation d'une session de test TCF par notre Service :

- Une nouvelle date sera proposée, vous pourrez choisir de maintenir votre inscription ou d'être entièrement remboursé.
- Si aucune nouvelle date ne peut être proposée, un remboursement complet sera effectué automatiquement.

6. Contact

Pour toute question ou demande d'assistance :

- Courriel (obligatoire pour toute demande de correction ou de report) : fc@uqat.ca
- Téléphone (aucune demande de correction ou de report ne sera traitée par téléphone) :
 - 1 877 870-8728 poste 2999